

Vérité et justice pour Sakine, Fidan et Leyla **Tou.te.s dans la rue samedi 6 janvier, 11h à Paris (gare du nord)**

Le 9 janvier marquera les 5 ans de l'assassinat, à Paris, de Sakine Cansiz, Fidan Dogan et Leyla Soylemez, par un agent aux liens avérés avec les services secrets turcs.

5 ans de déni de justice pour les familles, 5 ans d'impunité pour les commanditaires de l'assassin, alors que ce dernier décédait quelques jours avant son procès. Alors que les avocats des familles tentent de faire rouvrir le dossier, et que d'autres menaces d'attentats visant des figures du mouvement kurde en Europe ont été mises à jour, nos camarades kurdes appellent à une mobilisation massive pour la manifestation en hommage aux trois femmes, le 6 janvier à Paris, à 11h gare du Nord.

Des bus partent pour Paris depuis une grande partie des villes où le mouvement kurde est organisé.

Comme l'an passé, **Solidaires formera un cortège au sein de la manifestation**. Soyons présent.e.s nombreux.ses avec les drapeaux de nos fédérations et syndicats respectifs pour soutenir les familles dans leur quête de justice, mais aussi plus généralement pour protester contre les féminicides et demander à ce que cesse l'impunité dont bénéficient les auteurs des crimes politiques – plus d'une vingtaine en France sont encore non élucidés.

Le mercredi 9 janvier 2013, les militantes kurdes Sakine Cansiz, Fidan Dogan (Rojbin) et Leyla Saylemez étaient assassinées d'une balle dans la tête, dans les locaux du Centre d'Information du Kurdistan, situés au 147 rue La Fayette, à Paris. Alors que depuis cinq ans la mobilisation ne faiblit pas pour demander Vérité et justice pour ces assassinats, les vrais responsables n'ont jamais été réellement inquiétés.



Très rapidement après le 9 janvier 2013, la plupart des journaux français titrent sur l'assassinat en avançant la thèse d'un règlement de compte interne au PKK, ce que contestent très rapidement les organisations kurdes. C'est peu de temps après que l'assassin, Ömer Güney, est arrêté, confondu par les caméras de vidéosurveillance et par des traces de poudre retrouvées sur son sac. L'enquête menée par la police française révèle ainsi le parcours de cet homme, issu d'une famille nationaliste turque. Un mail, parvenu à la préfecture de Police l'accuse alors d'avoir réalisé cet assassinat sur ordre des services de renseignement turcs, le MIT. Un an après l'assassinat, une bande-son ainsi qu'un document interne au MIT sont révélés. Ces deux documents corroborent la thèse d'un assassinat commandité par le MIT.

Malgré les demandes répétées du mouvement kurde et des organisations françaises en soutien, les documents des services français n'ont jamais été complètement déclassifiés. Alors que le parquet de Paris renvoyait Ö. Güney devant la Cour d'Assises, retenant le caractère "terroriste" de l'assassinat, et donc la présence de commanditaires en Turquie, l'Etat turc a toujours refusé de partager ses informations avec la justice française. Le procès, repoussé au 23 janvier 2017, ne s'est pas tenu ; l'accusé est mort quelques jours avant.

Sakine Cansiz était l'une des figures majeures du mouvement kurde. Ayant participé à la fondation du PKK au côté de Abdullah Öcalan, elle a énormément milité pour le mouvement des femmes. Emprisonnée onze ans, elle a par la suite été à l'origine de la création de plusieurs organisations féminines kurdes et a participé à la mise en place d'ateliers de «jinnéologie» consistant à jeter les bases d'une «Science des femmes» pluridisciplinaire qui analyse de manière concrète le vécu des femmes victimes de violences machistes. Réfugiée politique en France depuis 1998, elle continuait à militer pour faire connaître la situation des kurdes en Turquie.

Il faut obtenir la réouverture du dossier pour que les commanditaires de ces crimes soient clairement définis !